

# Vue d'ici



## Édito

Chères Veuzéennes,  
Chers Veuzéens,

C'est avec fierté et détermination que mon équipe et moi-même abordons la 2<sup>e</sup> partie de notre mandat.

À mi-mandat, après étude et vote du budget, lors du conseil municipal du 11 avril dernier, la situation financière de notre commune continue d'être très saine et nous permet d'envisager nos futurs projets en toute sérénité.

Nous n'allons pas relâcher nos efforts afin de garder une totale

maîtrise des finances malgré la conjoncture économique difficile liée à l'inflation que nous subissons tous.

Vous trouverez dans ce bulletin d'information, tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension du bilan financier de votre commune.

Nous sommes heureux, après plusieurs mois de travaux, de vous présenter le tout nouveau terrain de football, qui a pu être pratiqué par les sportifs participants au tournoi de sixte organisé par l'ESM le 28 mai. Un chantier de grande envergure qui offre une infrastructure adaptée et conforme aux attentes.

Les travaux d'aménagement de la traversée de notre commune se déroulent conformément au calendrier prévu et nous restons attentifs à minimiser les désagréments

liés au chantier tout en permettant aux intervenants de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Amis piétons et cyclistes, nous vous remercions de rester vigilants lors de vos déplacements pendant les heures de fermeture de la RD 723.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai eu l'honneur de décorer M. Camille Bichon de la médaille du mérite UNC argent, lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai.

En ces temps troublés, le devoir de mémoire est primordial, la paix reste fragile et sa valeur est inestimable.

Très chaleureusement,

commune de  
**vue**

Nadège Placé,  
Maire de Vue

## Présentation du budget de la commune de Vue

Le budget principal de la commune est composé d'une **section de fonctionnement** et d'une **section d'investissement**. L'exercice 2022 retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la collectivité sur l'année écoulée.

### Compte administratif 2022 du budget principal de la commune

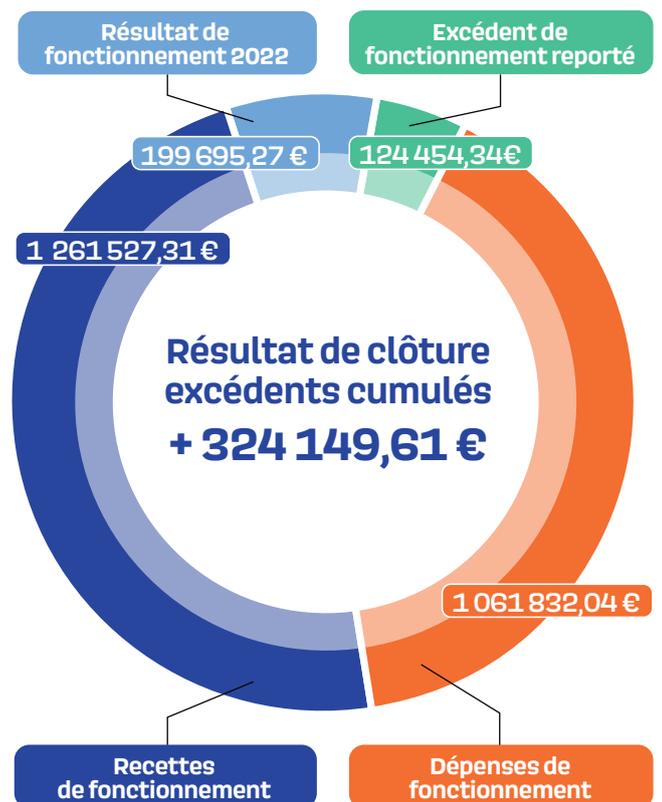
## RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL 2022

L'excédent de fonctionnement reporté est le résultat (positif pour la commune de Vue) des années précédentes. Il se cumule au résultat (positif également) de l'année écoulée.

L'assemblée délibérante peut choisir soit de garder cet excédent en fonctionnement ou de l'affecter pour l'investissement du budget principal de la commune.

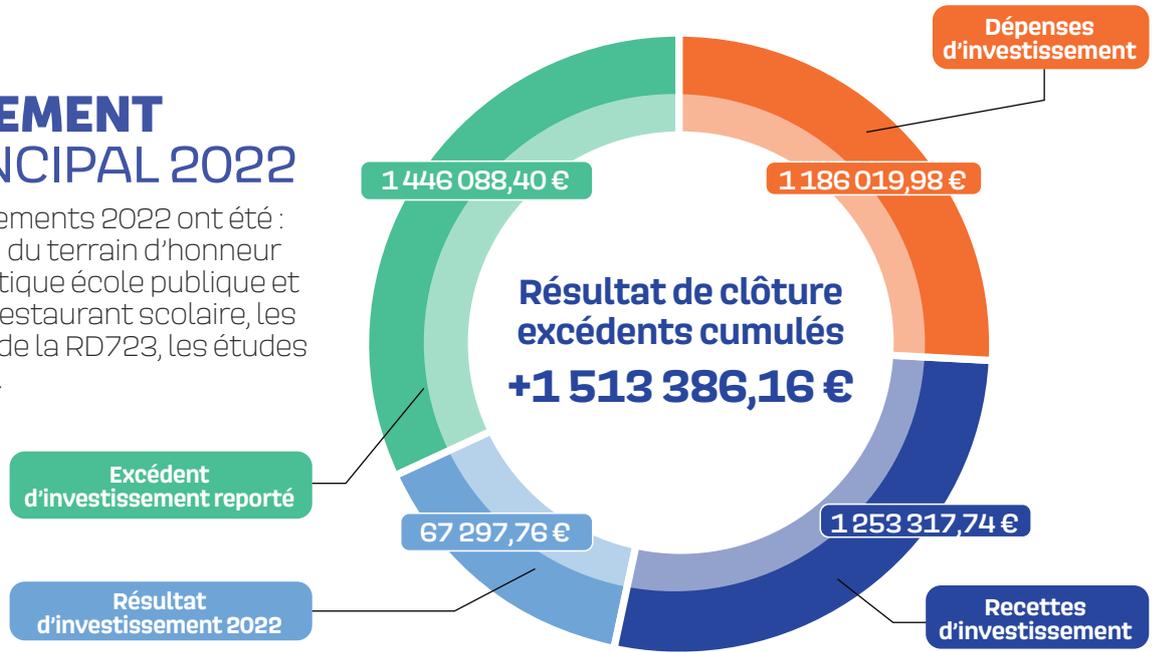
De plus, il est impossible pour la commune d'affecter de l'excédent d'investissement vers la section de fonctionnement.

Pour cette année 2023, le conseil municipal a décidé de laisser le résultat global 2022 en fonctionnement (CF Conseil Municipal du 11 avril 2023).



# RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL 2022

Les principaux investissements 2022 ont été : le city stade, la réfection du terrain d'honneur de la Pinellerie, l'informatique école publique et privée, les matériels du restaurant scolaire, les travaux de sécurisation de la RD723, les études du futur groupe scolaire.



## RÉSULTATS CUMULÉS BUDGET PRINCIPAL 2022

Section de fonctionnement 2022	
Dépenses nettes	1 061 832,04 €
Recettes nettes	1 261 527,31 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	199 695,27 €
Report du résultat 2021	124 454,34 €
<b>Résultat de clôture excédents cumulés</b>	<b>+ 324 149,61 €</b>
Section d'investissements 2022	
Dépenses nettes	1 186 019,98 €
Recettes nettes	1 253 317,74 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	67 297,76 €
Report du résultat 2021	1 446 088,40 €
Résultat de clôture excédents cumulés	+1 513 386,16 €
<b>Résultats cumulés d'exécution du budget principal 2022</b>	<b>+ 1 837 535,77 €</b>

Le résultat du compte administratif du budget principal 2022, présenté ci-contre, est scrupuleusement identique au compte de gestion établie par le trésor public.

Dans le cadre du budget primitif, la commission finances ainsi que l'organe délibérant ont décidé de garder l'excédent cumulé de fonctionnement (+ 324 149,61 €) dans la section de fonctionnement du budget primitif 2023 (Cf Conseil Municipal du 11 Avril 2023).

## Budget primitif du budget principal 2023

### Fonctionnement en équilibre



### Investissement en équilibre



### Principaux investissements du budget principal 2023

Agrandissement de la Maison de la Santé	Travaux de sécurisation - RD723
Travaux de voirie	Achats pour réserve foncière
Travaux bâtiments communaux	Etudes - Pôle scolaire
Audit/Travaux d'isolation/ Chaudière Mairie	Révision du PLU

Le vote du budget primitif 2023 par le conseil municipal autorise juridiquement le Maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans la limite des crédits votés, sur l'année civile (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

# TAUX D'IMPOSITION 2023

	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023
FB (Foncier Bâties)	20,43 %	21,43 + 15 = 36,43 %*	22,43 + 15 = 37,43% *
FNB (Foncier Non Bâties)	56,65 %	56,65 %	56,65 %
TH (Taxe d'Habitation)			20,28%

\*Pour rappel: Le taux de taxe sur les Fonciers Bâties depuis 2021 est égal à la fusion des taux des taxes foncières communales et départementales sur les propriétés bâties.

## Subvention totale versée aux associations communales et hors communale en 2023 : 9 235 €

En 2023, 14 associations vont percevoir une subvention (10 associations dont le siège social est à Vue, 4 associations de Rouans).

Les subventions sont déterminées en fonction du dossier déposé en mairie par les différentes associations, notamment en fonction du nombre d'adhérents résidants sur la commune de Vue. Il est demandé aux associations de présenter leur résultat financier et leur budget prévisionnel, ainsi que leur raison d'être, leur activité et leur projet.

## Subvention versée au centre communale d'actions sociales (CCAS) en 2023 : 5 000 €

Le centre communal d'action sociale est une structure de proximité qui s'adresse à tous les veuzéens ayant besoin d'une écoute, d'une orientation, d'une aide ponctuelle.

## Nouvelle nomenclature pour la comptabilité de la commune

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités devront appliquer le référentiel M57 (référentiel M14 actuellement).**

Le budget principal et les budgets annexes à caractère administratif de la commune devront basculer vers la M57. Ce nouveau référentiel doit offrir aux gestionnaires publics une plus grande souplesse budgétaire. Pour autant, le référentiel M57 reprend les principes communs aux référentiels des communes (M14). Le

budget peut toujours être voté soit par nature (dépenses et recettes classées selon la nature de l'objet), soit par fonction (dépenses et recettes classées selon leur destination). S'il est voté par nature, il comporte une présentation fonctionnelle et, s'il est voté par fonction, il comprend une présentation par nature.

Une expérimentation est menée pour permettre au référentiel M57 d'intégrer le CFU : Compte Financier Unique.

Il a pour vocation de devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière
- Améliorer la qualité des comptes
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives



## La pause lecture

**Les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli les élèves de l'école Sainte-Anne avec leurs institutrices.**

Pour certains ce fut l'occasion de découvrir les lieux et les livres mis à leur disposition et le désir d'y revenir. Ce moment fut bien apprécié de tous. Chaque classe a pu emprunter des livres choisis par les enseignantes sur le thème de travail de l'année. Pour l'école du Tenu, les déplacements sont plus compliqués. Afin que les enfants puissent profiter des livres, nous avons passé un contrat avec l'école pour qu'ils puissent

emprunter un stock de livres sur un thème de leur choix qu'ils ont à disposition toute l'année scolaire. Cette année le thème choisi est : Les Fables.

Tout enfant peut avoir sa carte d'adhérent gratuitement à son nom et emprunter 7 livres pour une période de 4 semaines.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :  
Mardi 16H – 18H30  
Mercredi 10H30 – 12H  
Samedi 10H – 12H30



## Stade de football de la Pinellerie

**Les footballeurs ont pu, pour la 1<sup>re</sup> fois, fouler la nouvelle pelouse du stade municipal !**

Sous un magnifique soleil, le tournoi de sixte organisé par l'esm fut un grand succès.

Prochain rendez vous le 1<sup>er</sup> juillet pour l'inauguration et les 30 ans du club !

## 8 mai 1945

**M<sup>me</sup> Nadège Placé, Maire de Vue et M. Roger Colin, président de l'UNC locale ont convié la population à la commémoration du 8 mai 1945 qui fête la victoire sur le nazisme et la fin des hostilités en Europe.**

La météo clémente a permis une cérémonie au monument aux morts, Madame le Maire a lu le message du ministre des armées, Sébastien Lecornu, puis monsieur Colin, le message du président national de l'UNC.

De nombreuses personnes étaient présentes, des élus ou anciens élus, ainsi que la présidente de Vue sur le marais, des ados se sont fait remarquer pour leur sérieux. M<sup>me</sup> le Maire a convié les personnes à la salle municipale pour la remise des distinctions à M. Camille Bichon, la médaille du mérite UNC argent et les insignes de porte-drapeau, un moment d'émotion et de nombreux



applaudissements ont salué Camille personnalité bien connue à Vue pour sa gentillesse. Des photos souvenirs ont été faites. Cette année encore c'est une belle cérémonie

que nous avons vécu. Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée, merci à tous les « faiseurs », avant et pendant ce 8 mai.



## OGEC

**Le 18 mai dernier avait lieu la 69<sup>e</sup> édition de la kermesse de l'école Sainte-Anne.**

Avec un remerciement spécial aux 6 équipes de chars pour leurs investissements, tant de temps passé pour nous offrir ce défilé donnant le coup d'envoi de cette fabuleuse journée.

L'école remercie tous les participants ainsi que l'école du Tenu pour ses encouragements.



## Fête du vélo 7 mai

**Belle réussite pour la première participation de notre commune à la fête du vélo, qui regroupait Vue, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Port-Saint-Père, Cheix-en-Retz, Sainte-Pazanne et Rouans.**

Vous avez été nombreux à profiter des différents circuits proposés par les élus de la commission mobilité de la communauté de communes de Pornic agglo Pays de Retz.

Vous avez également pu profiter de différentes animations telles qu'un atelier de petites réparations, démonstration de vélo électrique, piste de maniabilité pour les plus jeunes...

Rendez-vous l'année prochaine !



## Coup de projecteur

**Lors de l'assemblée générale de l'association Vue sur le marais qui a eu lieu le 13 mai, le bureau a profité de l'occasion qui lui a été donnée pour remercier particulièrement et chaleureusement Monique Houdou qui est toujours la trésorière de Vue sur le Marais depuis 1994.**

Inlassablement, elle compte et recompte, année après année, les dépenses et les recettes de l'association. Elle répond toujours présente lors des différentes manifestations qui sont organisées et elle est celle sur qui on peut toujours compter pour gérer l'intendance de ces événements. Monique aime accueillir avec le sourire tous les publics qui se présentent lors de nos permanences du jeudi ou lors des journées du patri-moine.

Un grand merci Monique pour tout ce travail effectué, toujours avec modestie et sérieux, compétence et générosité. Une vie entière consacrée au bénévolat ne pouvait pas être passée sous silence...



**L'APE de l'école publique du Tenu a organisé le 11 mars 2023 son premier carnaval déguisé et musical autour de la salle du Haras.**

Cet événement a rencontré un franc succès et a permis aux parents et surtout aux enfants de se retrouver

## APE Ecole du Tenu

en extérieur dans la joie et la bonne humeur en dehors des jours d'école autour de la musique.

La Batucada de Sainte-Pazanne, invitée pour l'occasion, a mené sa vingtaine d'élèves ainsi que tous les participants au son des rythmes brésiliens à travers les rues du bourg, permettant à chaque parent et enfant de s'initier aux percussions.

Grâce à la participation en amont de l'équipe périscolaire de Vue, les enfants ont pu fabriquer leurs ins-

truments et étaient fiers de pouvoir les utiliser lors de la déambulation.

Au vu des retours des différentes personnes présentes, nous souhaitons renouveler cet événement l'année prochaine et espérons pouvoir faire venir l'ensemble des habitants de la commune pour faire la fête tous ensemble et faire trembler les rues du bourg au son de percussions !

📞 Contact: [apedutenu@gmail.com](mailto:apedutenu@gmail.com)

Lancés depuis le dernier trimestre 2022, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée de la commune se poursuivent. Les travaux relatifs aux concessionnaires réseaux sont en cours et les travaux d'aménagements urbains commenceront en septembre prochain.

## Poursuite des travaux concessionnaires sur la Route de Paimboeuf

Depuis fin février 2023, la partie Ouest de la Route de Paimboeuf (du rondpoint de la Tournerie jusqu'à la route de l'Ile) est fermée à la circulation, de 7h30 à 18h00 pendant la semaine. Cette fermeture est relative aux travaux des concessionnaires réseaux.



Travaux de modernisation du réseau d'eau potable sur la Route de Paimboeuf – Atlantic'eau / SARC



Travaux d'effacement des réseaux électriques sur la Route de Chauvé – TE44 / Eiffage

Atlantic'eau réalise la modernisation du réseau d'eau potable, avec le remplacement de la canalisation en amiante-ciment. Territoire d'Energie 44 (anciennement SYDELA) réalise l'enfouissement des réseaux électriques aériens (électricité, éclairage public, télécom) et la mise en place de la fibre.

La route de Paimboeuf sera totalement réouverte à la circulation à partir du 7 juillet jusqu'à la fin du mois d'août. La route sera de nouveau fermée à la circulation. Les travaux des concessionnaires continueront sur la partie Est de la route de Paimboeuf (de la route de l'Ile jusqu'à la Rue Royale).

Plus d'informations dans le flyer « Info Travaux » de juin.

## Lancement des travaux d'aménagements urbains

Concernant les aménagements urbains, la commune est en cours de consultation des entreprises (cadre de passation des marchés publics). L'entreprise ou le groupement retenu commencera les travaux d'aménagements urbains fin septembre, sur la partie Ouest de la Route de Paimboeuf et sur la Route de Chauvé – plus d'informations dans le flyer « Info Travaux » de juin.



Représentation dessinée de la future Place Sainte-Anne  
Réalisation : Chemins de Traverse

### En savoir plus

Les travaux de modernisation des réseaux et les aménagements urbains continueront ensuite vers la Place Sainte-Anne, la Place du Haras et la Route de Nantes.

Pour suivre et comprendre les travaux de réaménagement et de sécurisation de la traversée de Vue, vous pouvez consulter le Totem installé à la Place Sainte-Anne, en face de la Mairie.



## Des nouvelles de Sacha

**Le 17 et 18 mars 2023 Sacha a participé au championnat de France à Brindas dans le Rhône qui a réuni plus de 400 participants et 150 accompagnants venant de toute la France.**

Chaque athlète a donné le meilleur de lui-même pour représenter les couleurs de son club sous un beau soleil et un parcours apprécié de tous. Sacha pour sa première participation dans sa nouvelle catégorie, le 2000 mètres, a terminé troisième avec une belle Médaille de Bronze.

Il peut être fier de son parcours sportif.



## Carte d'accès aux déchèteries

**À partir du 2 octobre 2023, l'accès aux 7 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz évolue. Les usagers devront présenter une carte d'accès.**

### Comment ça marche ?

Chaque foyer sera doté d'une seule carte d'accès qui permettra d'accéder toujours gratuitement à l'ensemble des déchèteries du territoire, sans limitation du nombre de passages.

Pour entrer sur le site, il faudra : soit scanner la carte à la borne d'accès (pour les déchèteries équipées d'une barrière) soit la présenter à un agent (pour les déchèteries sans barrière).

### Comment obtenir sa carte ?

Il suffit de remplir un formulaire en ligne, en allant sur le site [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr), et de joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Un e-mail de confirmation sera transmis après validation du dossier.

Gratuite, la carte sera envoyée par courrier avant le 2 octobre 2023.

### 32 000 foyers

Ne tardez pas à faire votre demande ! 32 000 foyers peuvent être équipés.

Plus d'informations sur [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)

### Pourquoi une carte d'accès ?

Les objectifs sont multiples :

- ✓ réserver l'accès aux 7 déchèteries du territoire uniquement à leurs habitants ;
- ✓ améliorer l'accueil et favoriser le tri et la valorisation des déchets ;
- ✓ fluidifier la circulation et assurer la sécurité des sites ;
- ✓ harmoniser la gestion de nos déchèteries au regard des pratiques des territoires voisins.

### Et pour les professionnels ?

Même si vous avez déjà une carte, il faut en commander une nouvelle sur [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)



## Expression de la minorité

### Élus indépendants

#### Enfin, les crevasses de la route départementale D266 ont disparu.

En avril 2022, les riverains et usagers de la route départementale D266, ont protestés contre la dégradation de cette route, en signant une pétition pour alerter le département sur sa dangerosité pour les automobilistes, cyclistes et piétons qui empruntent cette section entre la D206 Le Gros Caillou, Vue et la D66 La croix du Loup Pendu, Chéméré.

Début mai 2022, le département prenait rapidement une décision d'inscrire la réfection de la route au budget départemental 2023.

À la mi-avril 2023, l'entreprise CHARRIER TP à procéder à un rechargement en bitume sur une grande partie, certaines sections n'ont pas été faites faute à un budget très serré pour cette route classée secondaire et pas prioritaire pour l'entretien.

Prochain objectif : sécuriser le carrefour de la Barre, intersection de la D206 et la route communale n°2 de la D58 aux Renardières.

Nathalie, Jean Pierre et René

### Elu Bien Vivre Ensemble

**Samuel BRUNET, pour le groupe Bien Vivre Ensemble, n'a transmis aucun article.**



## Coup de pouce

### MagNifisens



**Nouveau service :** MagNifisens vous propose des séances de magnétisme ainsi qu'une offre de soins énergétiques qui vous permettront la reconnexion à soi, gérer votre stress, libérer vos blocages émotionnels, rééquilibrer vos chakras et atteindre le lâcher-prise.

Contact :  
MagNifisens  
6 LE PREPAUD - 44640 VUE  
Port. : 06 13 91 29 02  
+ contact@mag-nifisens.fr



### Les p'tits aménagements de Perrine

“ J'ai créé la micro-entreprise mi-février après 11 années d'expérience en boutique de conception d'aménagements sur mesure à Nantes, puis une certification professionnelle en décoration d'intérieur obtenue en janvier 2023.

Je propose mes services pour du conseil déco, de l'agence-ment et/ou optimisation des espaces, aménagements extérieurs, conception d'aménagements, etc. ”

Contact :  
+ lpaperrine@gmail.com  
Port. : 06 42 30 73 24  
f perrinebarrepagepro  
@ lesptitsaménagementsdeperrine

### Accompagnement au mieux être

**Nouveau :** vivre sereinement avec ses émotions, mieux se connaître, agir pour soi  
Pour adulte, couple, ado et enfant  
- Espace dédié d'écoute, de soutien et d'échanges  
- Soins de libération émotionnelle (certifiée Alpé)  
- Connaissance de soi (certifiée Ennéagramme)  
- Conseil et coaching  
- Ateliers - stages pour transmettre et pratiquer

Christina Chevalier  
Au cabinet : La Hamoyère  
44640 VUE (sud de Nantes)  
ou en distanciel  
Sur RDV : 06 77 03 55 06  
in christina-chevalier-namego  
+ namego.fr@gmail.com



## Agenda

### Juillet

**1<sup>er</sup>** 30ans de l'E.S.M et inauguration du stade  
**9** Vide-grenier dans le bourg de Vue (Comité des fêtes)  
**13** Collectes du sang à Rouans sur RDV de 16h à 19h30

### Août

**5** Rando des crêpes (Comité des fêtes)

### Septembre

**17** Journées Européennes du Patrimoine : 15h une balade patrimoniale à travers les marais et l'est du bourg (Vue sur le Marais)  
**29** Collectes du sang à Rouans sur RDV de 16h à 19h30